

Paris, le 19 Mars 2019

DÉCLARATION PRÉALABLE CHSCT CRS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Messieurs les représentants du personnel,

Le premier CHSCT CRS 2019 se réunit dans sa nouvelle configuration.

A l'initiative de Monsieur le chef de l'Inspection Technique Centrale, les délégations ont été reçues afin de définir en amont le règlement Intérieur de l'instance et l'ensemble des participants a montré une volonté réelle de voir ce comité être une force de proposition afin d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires CRS.

La première des problématiques concernant la maison CRS c'est qu'elle souffre d'un manque criant d'effectif, en unité SSG comme en compagnies Autoroutières. Ce manque de personnel oblige nombre de services à fonctionner en mode dégradé. Trop nombreuses sont les situations où le « système CRS » parvient à fonctionner seulement grâce au professionnalisme et la conscience professionnelle des personnels. SERVIR pour eux n'est pas un vain mot.

Domage que certains en arrivent à toujours exiger plus encore. Certaines dérives se font jour, particulièrement celle d'appeler au volontariat pour contourner les textes CRS.

« **Si cela va sans dire, cela ira encore mieux en le disant** ». Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, l'excuse du volontariat d'un fonctionnaire ne saurait en rien exonérer un chef de service de sa responsabilité en cas d'accident et si un tel accident survenait, UNITÉ SGP POLICE utilisera tous

les moyens nécessaires pour faire apparaître la faute inexcusable de l'employeur.

Trop de chefs de services ou adjoints privilégient l'opérationnel de la mission au détriment de la sécurité des personnels. Et loin d'espérer un drame, nous savons tous que nous nous en rapprochons inéluctablement, personne ne sait où, ne sait quand ni qui mais la chance ne nous protégera pas indéfiniment.

Depuis de nombreux mois, les personnels CRS sont soumis à un emploi intensif, aux dé-neutralisations et nous nous devons de saluer leur abnégation. Il sera opportun, lorsque le mouvement « Gilet Jaune » aura cessé, de faire un retour d'expérience sur les équipements et matériels.

En plus des missions habituelles de maintien de l'ordre, de plus en plus souvent les SPI 4 G interviennent et à titre d'exemple, nous pouvons saluer l'intervention de celle de la CRS N° 14 en Corse, intervenue sur un individu ayant fait usage d'arme à feu. A cette occasion, les collègues ont pu mesurer la difficulté liée au port du BBS sur de longues séquences.

Les interventions des personnels SOC se font également de plus en plus fréquentes et la compétence de tous ces personnels doit être saluée.

Tous les jours donc, les CRS sont à pied d'œuvre et leur professionnalisme est remarqué.

Alors, face à cela, nous recommencerons à étudier les Documents Uniques des zones, leurs bilans RPS et s'il est un constat à faire, c'est que les personnels souffrent d'un manque de considération de la part de leurs chefs.

Combien de fois les compagnies doivent établir le rapport de force avec leur hiérarchie, le plus souvent lors des refus de cantonnement?

Comment se peut-il que des hébergements pas aux normes, des lits de 80 cms, des conditions d'hygiène douteuses leurs soient encore proposés ?? Est-il normal que les responsables SAO, sans doute à des fins d'économies substantielles, en arrivent à valider des hébergements, sans même sortir de leur bureau....

On leur en demande toujours plus en terme de compétence, en terme de disponibilité, en terme d'engagement et finalement sans aucune reconnaissance de tout cela.

Rapport de force également pour obtenir des repos pour nos collègues à jour de leurs habilitations et de leurs tirs obligatoires lors de journées de formation alors que de plus en plus souvent les plannings se trouvent allégés faute de FTSI disponible.

Cet état de fait rajoute de la pénibilité dans le quotidien des troupes alors qu'une approche plus conciliante de leur hiérarchie locale leur permettrait de souffler un peu plus en ces périodes d'emploi intense.

Nous avons déjà sollicité cette gestion plus humaine au gré des précédents CHSCT CRS et si consensus il y avait à ce moment là, aucune instruction n'a été donnée pour rappeler l'importance de la bonne gestion de l'humain au sein des unités.

Puisque nous abordons la formation, une problématique se fait de plus en plus fréquente, à savoir les conditions dans lesquelles les fonctionnaires effectuent leurs séances de tir.

Trop souvent les conventions n'existent pas, les agréments et homologations ne sont pas délivrés.

Nos collègues parfois effectuent des séances dans des conditions indignes sans que cela n'amène d'interrogation de la hiérarchie, sans doute simplement est-elle plus soucieuse de répondre aux objectifs de formation que des conditions dans lesquelles elles se déroulent.

Unité SGP Police réitère donc son souhait de voir les stands de tirs référencés sur les Documents Uniques avec les vérifications qui y sont liées.

En Août prochain se tiendra un sommet d'envergure internationale au Pays Basque, un nombre important de fonctionnaires de police y seront engagés et les Compagnies Républicaines de Sécurité y apporteront comme à l'accoutumée dans ce type d'événement, une grande participation. Espérons que la considération attendue sera au rendez-vous et que nous ne découvrirons pas à l'arrivée des compagnies, des normes ne répondant pas à celles fixant les conditions d'hébergement des unités.

Sans doute un point sera-t-il fait en cette instance par le Directeur Zonal Sud-Ouest lors de sa présentation.

Depuis quelques semaines et particulièrement les événements du dernier week-end, amènent nos autorités à réfléchir sur la conception du Maintien de l'Ordre en France.

Loin d'être dogmatique UNITÉ SGP Police peut entendre que des évolutions soient nécessaires mais concernant les CRS, rien ne sera possible sans qu'un recomplètement des unités en effectif ne soit validé.

Les Sections des Moyens Spécialisés ont démontré depuis le début du mouvement Gilets Jaunes combien leur savoir-faire était précieux dans les dispositifs et combien l'efficacité de leurs engins pouvait protéger tant les manifestants que les fonctionnaires des unités engagées avec elles.

Peut-être faudra-t'il repenser le nombre de SMS et envisager une rotation de ces Sections sur l'Agglomération Parisienne dans le cadre de déplacements similaires à ceux des compagnies.

Je souhaite que cette déclaration préalable soit annexée au Procès verbal de ce CHSCT.

Les membres du CHSCT CRS
Unité SGP Police

VASTEL Alain

LEVEL Jean Sébastien

CAPUS Christophe